

Conseil d'établissement de l'école Au-Fil-de-l'Eau

Séance ordinaire du lundi 29 octobre 2012 à 19 h 15

PROCÈS-VERBAL

Ordre du jour

Durée	No	Sujet	Objet
	1-	a) Présence et quorum	Constat
15 min.	2-	Parole au public	Information
	3-	Adoption de l'ordre du jour	Adoption
	4-	Adoption du procès-verbal du 25 septembre 2012	Adoption
	5-	Suivis au procès-verbal	Information
	6-	Travaux du conseil : a) Suite à la consultation du comité formé par les commissaires de la commission scolaire et à la séance de travail du 22 octobre, décision sur l'avis à transmettre au conseil des commissaires.	Vote
	7-	Levée de l'assemblée	Adoption

Présences :

Mélanie Asselin, Selma Bennani, Valéry Boucher, Brigitte Caron, Isabelle Claveau, Alain Croteau, Renée Fortin, Evelyne Gosselin, Nathalie Huchette, Annie Lajoie, Karina Normand, Sophie Panneton, Guylaine Parent, David Soucy, ~~Marie-Pierre St-Germain~~, Martin Trudel.

1. A) Présence et quorum

La feuille des présences est signée par les membres et consignée au registre. Monsieur Martin Trudel, président, ouvre la séance à 19 h 25 après avoir constaté qu'il y a quorum.

2. Questions du public

Aucun public.

3. Adoption de l'ordre du jour

Monsieur Martin Trudel fait la lecture de l'ordre du jour.

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par madame Annie Lajoie et appuyée par madame Sophie Panneton. À l'unanimité.

Résolution CÉ 12/13 – 011

4. Adoption du procès-verbal du 25 septembre 2012

Monsieur Martin Trudel invite les membres à prendre connaissance du procès-verbal.

L'adoption du procès-verbal du 25 septembre est proposée par madame Karina Normand et appuyée par madame Brigitte Caron avec les modifications suivantes :

3. Enlever le : *de*

5. Ajouter : *Les demandes ou suggestions* seront remises aux...

7.a) Modifier extraordinaire par : *de travail*

8.a) Modifier extraordinaire par : *de travail*

8.i) Ajouter : ... plus d'un enfant *et ce même pour les élèves dîneurs bonifiés intégrés au SDG du préscolaire.*

À l'unanimité.

Résolution CÉ 12/13 – 012



5. Suivis au procès-verbal

- 8d) Activités éducatives complémentaires : Les groupes 003, 401, 601, 602, 603 et 604 ont tous dépassé le pourcentage requis.
- 8e) Projet aide aux devoirs : Nous n'avons pas eu besoin de la firme, le nombre de personnel de l'école étant suffisant.
- 9c) Nos demandes à l'OPP : Les documents ont été remis. Ils ont eu leur 1^{re} réunion.
- 9d) Plan de lutte à la violence et à l'intimidation : Le comité a débuté. Le délai est repoussé à la mi-février.
- 6. Le document du congrès de la FCPQ n'a pas été remis à madame Brigitte Caron.

7. Travaux du conseil :

- a) **Suite à la consultation du comité formé par les commissaires de la commission scolaire et à la séance de travail du 22 octobre, décision sur l'avis à transmettre au conseil des commissaires.**

Monsieur Martin Trudel invite les membres à voter en leur âme et conscience. Il les informe que seul le Président a le droit de parler aux médias au nom du Conseil et que les membres doivent être solidaires de la décision.

Il est proposé par monsieur Martin Trudel et appuyé par monsieur David Soucy de voter secrètement sur la question suivante.

« Suite à la consultation de la Commission scolaire des Patriotes tenue auprès du conseil d'établissement de l'école Au-Fil-de-l'Eau le 22 octobre dernier, au sujet de l'offre de la Ville de Mont-St-Hilaire de permettre à la Commission scolaire d'utiliser l'école Sacré-Cœur et ce, dès la rentrée scolaire 2013, est-ce que le Conseil d'établissement devrait proposer à la Commission scolaire l'utilisation de l'école Sacré-Cœur? »

Oui = 0 Non = 14 Abstention = 0 À l'unanimité.

Résolution CÉ 12/13 – 013

8. Levée de l'assemblée

Tous les sujets ayant été épuisés, monsieur Martin Trudel propose d'adopter la levée de l'assemblée à 19h59. À l'unanimité.

Martin Trudel
Président

Évelyne Gosselin
Directrice

Renée Fortin
Secrétaire